

A Bobigny, le 12 juin 2023

Pôle Pédagogique

Mission EAC

Tel : 01 43 93 74 17

Mél : ce.93eac@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs d'école s/c de
mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale

Objet : dispositif départemental *École et Cinéma* 2023/2024

Nous avons l'honneur de vous informer de l'ouverture, comme chaque année, du dispositif départemental *École et Cinéma* en Seine-Saint-Denis pour la saison 2023/2024. La thématique retenue est **A la rencontre du vivant**.

La coordination départementale est assurée conjointement par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis et Cinémas 93, l'association des salles publiques et associatives du département, avec le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) Ile-de-France, du Département de la Seine-Saint-Denis et des autres collectivités territoriales du département.

Cette action est coordonnée sur le plan national par l'association L'Archipel des lucioles, en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC - ministère de la Culture), la Direction générale de l'enseignement scolaire et Réseau Canopé (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse).

École et cinéma a l'ambition de former l'enfant spectateur par la découverte active en salle de l'art cinématographique et, ainsi, de lutter contre les inégalités en favorisant l'égal accès à l'art et à la culture. Le dispositif permet aux élèves d'appréhender le réel et l'imaginaire, de se construire une culture commune, tout en développant une pratique culturelle dans un cinéma de proximité, lieu de partage et de lien social.

De la sorte, *École et cinéma* contribue à la réussite scolaire de tous les élèves, il poursuit *Ma Première Séance* et précède *Collège au cinéma*, dans la continuité du **Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**. Ce dispositif trouve sa place dans les programmes d'enseignement des arts à l'école élémentaire, tant au titre des pratiques artistiques qu'à celui de l'enseignement de l'histoire des arts.

En souhaitant que cette nouvelle édition d'*École et cinéma* constitue une découverte cinématographique riche et stimulante, et en vous remerciant de l'attention que vous porterez à sa bonne mise en œuvre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée,

L'inspecteur académique, directeur académique des
services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-
Denis

La présidente de l'association Cinémas 93



Antoine Chaleix



Anne Huet

Fiche descriptive – École et Cinéma 2023/2024

Programme et thématique

Deux programmes de trois films sont proposés, l'un pour le cycle 2 et l'autre pour le cycle 3 (un des films est commun aux deux cycles). Leur choix a été validé par le comité de pilotage départemental du dispositif, composé de représentants de l'Éducation nationale, de professionnels de la culture et du cinéma. Les enseignants et leurs élèves sont tenus de voir les trois films qui composent chaque programme et constituent un parcours sur l'année qui reflète la diversité du cinéma. Le dispositif s'adresse aux élèves du CP au CM2. Les enseignants de grande section de maternelle peuvent toutefois inscrire leur classe en tenant compte du niveau de la programmation et de la préparation pédagogique qu'elle nécessite. L'objectif est d'éveiller la curiosité des élèves en leur donnant l'opportunité de découvrir, en salle de cinéma, des films que beaucoup n'iraient pas voir spontanément : ils se forment ainsi une culture cinématographique et développent un comportement de spectateur éclairé.

Deux programmes sur le thème de la rencontre avec le vivant sont proposés selon le niveau de classe. Ils rassemblent des films très divers dans leurs formes et leurs origines, leur point commun étant de questionner la façon dont le cinéma révèle les rapports possibles des hommes avec le vivant dans sa diversité. La nature y est montrée à la fois comme un refuge pour l'imaginaire et une source d'émerveillement et de connaissances. Les personnages de ces films entretiennent déjà ou vont découvrir un rapport singulier au monde, parfois invisible, qui les entoure. (Voir programmation détaillée sur le site Cinemas93.org)

Formation des enseignants

Tout enseignant volontaire, désireux d'engager sa classe dans un parcours d'éducation artistique et culturelle dédié au cinéma, peut s'inscrire à *École et cinéma*.

La participation au dispositif implique que les enseignants respectent les engagements définis dans le cahier des charges. En particulier, ils sont tenus d'intégrer l'éducation au cinéma dans leur projet pédagogique et d'assister aux 2 temps de formation dédiés au pré-visionnement des films et à l'acquisition de connaissances approfondies sur les œuvres et la didactique du cinéma. Ces temps permettent d'identifier clairement les problèmes de compréhension et d'interprétation que posent les films aux élèves.

Ressources pédagogiques

- L'inscription au dispositif donne accès au site Nanouk. Cette plateforme nationale en ligne regroupe des ressources (textes, images et extraits) et des pistes pédagogiques pour accompagner les films du catalogue *École et cinéma*.
- Le site Internet de [Cinemas 93](http://Cinemas93) (rubrique Ecole et cinéma / ressources pédagogiques) propose des contenus complémentaires sur le programme et des informations spécifiques sur le dispositif et les formations en Seine-Saint-Denis.
- *Mes yeux parlent à mes oreilles* est un jeu de coopération à partir des photogrammes des films et d'extraits sonores : il accompagne la programmation dans une approche ludique en classe, qui met en œuvre des compétences discursives favorisant l'apprentissage de la maîtrise de la langue. Version physique à disposition dans votre salle de cinéma partenaire ou à télécharger sur le site de [Cinemas 93](http://Cinemas93). Version numérique sur www.mypamo.fr
- Un flyer destiné aux parents d'élève est remis en début d'année : il permet de tisser un lien entre la salle de cinéma de proximité et les familles, entre l'espace de l'école et l'espace familial.

Inscription

Les inscriptions se font en deux temps :

1/ La préinscription en ligne entre le 20 juin et le 19 septembre 2023 : les enseignants remplissent, sur le site Cinemas93.org, un formulaire de préinscription.

2/ La validation des inscriptions : chaque inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription ou son représentant procède, dès la clôture des pré-inscriptions, à leur examen. La confirmation définitive des inscriptions est communiquée aux écoles le **25 septembre 2023** au plus tard. Les enseignants doivent ensuite confirmer leur inscription sur la plateforme ADAGE.

Coordination départementale

Coordination cinéma : Cinémas 93, Sarah Génot, sarahgenot@cinemas93.org 01 48 10 21 28.

Coordination Éducation nationale : Mission éducation artistique et culturelle, Bruno Blanche bruno.blanche@ac-creteil.fr